

SICAV BH PLACEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2018

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2018

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 février 2018 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV BH PLACEMENTS» pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2018, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **4 633 267**, un actif net de D : **4 384 598** et un bénéfice de la période de D : **13 446**.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH PLACEMENT » arrêtés au 30 septembre 2018, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons l'observation suivante :

- L'emploi de l'actif en valeurs mobilières s'élève au 30 Septembre 2018 à 81.64 % dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 29 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes :

PROAUDIT

Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 Septembre 2018
(unité : TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	3 782 419	2 917 119	3 663 077
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 096 896	783 084	1 016 192
b- Obligations et valeurs assimilées		2 685 523	2 134 035	2 646 885
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		850 300	757 468	893 604
a- Disponibilités		850 300	757 468	893 604
AC 3 - Créances d'exploitation		548	1 022	548
a- Dividendes & intérêts à recevoir		-	475	-
b- Autres créances d'exploitation		548	548	548
TOTAL ACTIF		4 633 267	3 675 609	4 557 228
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 2	5 864	4 745	5 213
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 3	242 806	250 360	249 837
TOTAL PASSIF		248 669	255 105	255 051
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 4	4 236 011	3 293 144	4 117 772
CP- 2 Sommes distribuables		148 587	127 360	184 405
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		98	76	94
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3 - 5	148 489	127 285	184 311
TOTAL ACTIF NET		4 384 598	3 420 504	4 302 177
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 633 267	3 675 609	4 557 228

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 janvier au 30 septembre 2018
(Unité en TND)

	Notes	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	46 892	163 517	26 769	155 155	185 175
a- Dividendes		6 130	47 290	740	94 440	94 440
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		40 762	116 227	26 029	60 715	90 735
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-2	3 243	11 869	1 006	4 795	6 347
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		50 135	175 386	27 775	159 950	191 522
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	5 274	15 595	4 160	12 282	16 612
REVENU NET DES PLACEMENTS		44 862	159 791	23 615	147 668	174 909
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-4	4 031	11 467	6 167	20 268	26 278
RESULTAT D'EXPLOITATION		40 830	148 324	17 448	127 400	148 632
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-104	164	-10	-115	35 679
Sommes distribuables de la période		40 727	148 489	17 438	127 285	184 311
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		104	-164	10	115	-35 679
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-31 031	74 590	25 688	11 603	19 857
* +/- values réalisées sur cession des titres		3 646	44 823	1 006	-26 363	-21 353
* Frais de négociation des titres		0	-250	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		13 446	267 488	44 142	112 640	147 136

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01 janvier au 30 septembre 2018
(Unité en TND)

	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/07/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 30/09/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a- Résultat d'exploitation	40 830	148 324	17 448	127 400	148 632
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	- 31 031	74 590	25 688	11 603	19 857
c- +/- values réalisées sur cession de titres	3 646	44 823	1 006	-26 363	-21 353
d- Frais de négociation des titres	-	- 250	0	0	0
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	184 307	-	67 176	67 176
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions	-	70 137	-	18 223	868 230
* Capital	-	233 900	-	62 300	2 900 100
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-165 186	-	-44 336	-2 068 058
* Régularisation des sommes distribuables	-	1 423	-	259	36 188
b- Rachats	3 516	70 898	292	12 385	15 214
* Capital	11 500	237 600	1 000	42 400	51 800
* Régularisation des sommes non distribuables	-8 088	-167 960	-718	-30 392	-37 078
* Régularisation des sommes distribuables	104	1 259	10	377	492
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 930	82 420	43 850	51 302	932 975
<u>AN 4 - Actif net</u>					
a- En début de période	4 374 668	4 302 177	3 376 654	3 369 202	3 369 202
b- En fin de période	4 384 598	4 384 598	3 420 504	3 420 504	4 302 177
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	143 396	143 318	115 044	114 835	114 835
b- En fin de période	143 281	143 281	115 034	115 034	143 318
VALEUR LIQUIDATIVE	30,601	30,601	29,735	29,735	30,018
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	1,22%	7,98%	5,19%	4,47%	4,31%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2018 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements, en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « *somme non distribuable* ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2018 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 30/09/2018, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2018.

2-3 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH PLACEMENTS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-4 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30.09.2018	% actif	% actif net	Note / garantie
Actions :	213 472	995 283,175	851 487,520	18,38%	19,42%	
BNA	15 000	143 204,826	279 120,000	6,02%	6,37%	
HEXABYTE	6 000	47 095,410	31 440,000	0,68%	0,72%	
MODERN LEASING	118 509	563 178,097	388 709,520	8,39%	8,87%	
NEW BODY LINE	2 200	15 276,161	10 516,000	0,23%	0,24%	
SOMOCER	70 000	171 875,681	81 760,000	1,76%	1,86%	
TUNISIE VALEURS	1 763	54 653,000	59 942,000	1,29%	1,37%	
Obligations:	34 432	2 597 452,234	2 685 523,398	57,96%	61,25%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	199 869,616	199 899,701	4,31%	4,56%	
BH 2009	5 000	269 003,333	277 565,345	5,99%	6,33%	
CHO2009	1 000	25 000,000	26 214,929	0,57%	0,60%	BIAT
EMPRUNT NATIONAL 2014 5,95%(A)	1 432	3 579,285	3 627,373	0,08%	0,08%	
BTE 2016 7 ANS CATG B	3 000	300 000,000	312 361,315	6,74%	7,12%	
UIB SUBORDONNE 2016	3 000	240 000,000	250 432,175	5,41%	5,71%	
BNA SUBORDONNE 2017-1	1 000	100 000,000	102 118,137	2,20%	2,33%	
TL 2017-1	3 000	300 000,000	305 949,369	6,60%	6,98%	BBB+
CIL 2017-1	2 000	160 000,000	162 558,598	3,51%	3,71%	BBB-
ATL SUB 2017	3 000	300 000,000	318 180,821	6,87%	7,26%	BB
HL 2017-3	3 000	300 000,000	313 453,150	6,77%	7,15%	BB
ATB SUB 2017	2 500	250 000,000	258 840,110	5,59%	5,90%	
BH SUB 2018	1 500	150 000,000	154 322,375	3,33%	3,52%	
Titres OPCVM :	2 099	214 501,825	214 998,471	4,64%	4,90%	
SICAV-BHO	2 099	214 501,825	214 998,471	4,64%	4,90%	
Droits :	19 024	37 817,044	30 409,690	0,66%	0,69%	
DA AMS	7	2,394	0,070	0,00%	0,00%	
STPIL DA 1/32 180615	16	4,640	9,600	0,00%	0,00%	
BNA DA 1/10 200618	19 000	37 810,000	30 400,000	0,66%	0,69%	
TREDS1/3180515	1	0,010	0,020	0,00%	0,00%	
Total Général	269 027	3 845 054,278	3 782 419,079	81,64%	86,27%	

3-2 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **5 864** dinars au 30-09-2018 et se détaille comme suit :

Désignation	30.09.2018	30.09.2017	31.12.2017
Rémunération du gestionnaire à payer	4 974	3 863	4 033
Rémunération du dépositaire à payer	890	883	1 180
Total	5 864	4 745	5 213

3-3 Autres créiteurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2018 à **242 806** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30.09.2018	30.09.2017	31.12.2017
Contribution conjoncturelle à payer	-	3 796	-
Jetons de présence	3 851	3 551	4 412
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	372	291	331
Etat retenues à la source	53	26	52
Honoraires CAC à payer	13 092	16 902	19 247
Rémunération du Directeur Général *	182	182	150
TCL à payer	478	833	866
Autres créiteurs	5 103	5 103	5 103
Total	242 806	250 360	2497

* Rémunération déduite des frais de gestion de BH INVEST

3-4 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2018 au 30-09-2018 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2017	
Montant	4 117 772
Nombre de titres	143 318
Nombre d'actionnaires	161
Souscriptions réalisées	
Montant	67 203
Nombre de titres émis	2 339
Rachats effectués	
Montant	-68 267
Nombre de titres rachetés	-2 376
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	74 590
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	44 823
Frais de négociation de titres	-250
Régularisation des sommes non distribuables	140
Capital au 30-09-2018	
Montant	4 236 011
Nombre de titres	143 281
Nombre d'actionnaires	159

3-5 Notes sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30-09-2018 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation	Sommes distribuables
Exercice antérieur	148 632	35 679	184 311
Exercice en cours	148 324	164	148 489

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Juillet 2018 au 30 Septembre 2018 la somme de **46 892** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2018 au 30/09/2018	01/01/2018 au 30/09/2018	01/07/2017 au 30/09/2017	01/01/2017 au 30/09/2017	01/01/2017 au 31/12/2017
Dividendes	6 130	47 290	740	94 440	94 440
Revenus des obligations & valeurs assimilées	40 762	116 227	26 029	60 715	90 735
Total	46 892	163 517	26 769	155 155	185 175

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Juillet 2018 au 30 Septembre 2018 la somme de **3 243** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/07/2018 au 30/09/2018	01/01/2018 au 30/09/2018	01/07/2017 au 30/09/2017	01/01/2017 au 30/09/2017	01/01/2017 au 31/12/2017
Intérêts sur comptes de dépôt	3 243	11 869	1 006	4 795	6 347
Total	3 243	11 869	1 006	4 795	6 347

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 Septembre 2018 à **5 274** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2018 au 30/09/2018	01/01/2018 au 30/09/2018	01/07/2017 au 30/09/2017	01/01/2017 au 30/09/2017	01/01/2017 au 31/12/2017
Rémunération du gestionnaire	4 974	14 705	3 863	11 399	15 432
Rémunération du dépositaire	300	890	297	883	1 180
Total	5 274	15 595	4 160	12 282	16 612

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Juillet 2018 au 30 Septembre 2018 à **4 031** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/07/2018 au 30/09/2018	01/01/2018 au 30/09/2018	01/07/2017 au 30/09/2017	01/01/2017 au 30/09/2017	01/01/2017 au 31/12/2017
Redevances CMF	1 105	3 268	858	2 533	3 429
Honoraires commissaires aux comptes	1 152	3 348	2 346	7 227	9 573
Jetons de présence	1 209	3 189	860	3 547	4 407
Rémunération du Directeur Général*	535	1 594	535	1 594	2 118
TCL	0	8	259	1 522	1 627
Autres charges	30	60	30	50	50
Contribution conjoncturelle	0	0	1 279	3 795	5 074
Total	4 031	11 467	6 167	20 268	26 278

* Rémunération déduite des frais de gestion de BH INVEST

5- Ratios de gestion des placements :

- **Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $5\,274 / 4\,384\,656 = 0,12\%$**
- **Autres charges / actif net moyen soit : $4\,031 / 4\,384\,656 = 0,09\%$**

6- Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

- La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la BH-INVEST; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

- La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :
 - ❖ de conserver les titres et les fonds de la société.
 - ❖ d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.